



La lettre Électronique ia.25

Lettre mensuelle d'information professionnelle

LE MOT DE L'INSPECTRICE D'ACADÉMIE

La fin de l'année scolaire est désormais imminente. Elle aura été marquée par différentes évolutions pour votre travail dans les établissements et les classes auprès de vos élèves. Je pense à l'enseignement de l'histoire des arts, aux parcours de découverte des métiers et des formations, à la rénovation de la voie professionnelle ...

Ces derniers jours sont aussi ceux des bilans des projets, des examens des élèves, des départs en retraite ou vers une nouvelle affectation ...

En attendant la rentrée qui verra d'autres mises en œuvre importantes, comme la réforme des lycées ou l'installation des internats d'excellence, je vous remercie du fort engagement qui est le vôtre et vous souhaite de tirer profit de vos vacances, ce temps libre qui permet de se ressourcer pour s'engager dans une nouvelle année scolaire dans les meilleures conditions.

Elisabeth BISOT

ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE

le livre élu 2010 LES LIVRES ÉLUS DE L'ANNÉE ... VERDICTS DES CLASSES !

13200 élèves du primaire et 1500 du secondaire ont participé au projet départemental Lecture-Ecriture. Autour des collections de livres proposées cette année, ils ont exposé leurs productions plastiques, rédigé des critiques, participé au palmarès 2010.

Résultats des votes : pour chacune des 6 listes mises au défi de l'année scolaire, les élèves ont exprimé leurs préférences (entre parenthèses, le nombre de votes exprimés pour les 3 premiers livres préférés) pour :

• **Liste 1** (Cycle 1 et début du cycle 2 / Grande section de maternelle)

1 - *Bébé lézard, bébé bizarre*, Hye-sook Kang, (4031 votes exprimés)

2 - *A poils*, M. Escoffier, K. di Giacomo, (2992)

3 - *C'est à moi ça*, M. Van Zeveren, (2487)

• **Liste 2** (Cycle 2 : CP—CE1)

1 - *Cornebidouille*, M. Bonniol, P. Bertrand, (3061)

2 - *Sinon*, A. Bassié, S. Diez, (2607)

3 - *Pas touche à mon coussin !* G. Moncomble, F. Pillot, (2265)

• **Liste 3** (Cycle 3 : CE2—CM1)

1 - *Le grand livre des peurs*, E. Gravett, (1902)

2 - *La grande fabrique de mots*, A. de Lestrade, V. Docampo, (1465)

3 - *Les fées du camping*, S. Morgenstern, (1237)

• **Liste 4** (CM2—6ème—5ème)

1 - *Tu parles Charles*, V. Cuvelier, (1075)

2 - *Albert le toubab*, Y. Hassan, P. Paichelier, (651)

3 - *Histoire de la mouette et du chat qui lui apprit à voler*, L. Sepulveda, (642)

• **Liste 5** (5ème—4ème)

1 - *Cherub Mission 1-100 jours*

en enfer, R. Muchamore, (264)

2 - *Ratafia*, tome 1 mon nom est capitaine, (211)

3 - *L'agenda*, H. Montardre, (194)

• **Liste 6** (3ème—lycée)

1 - *Envol pour le paradis*, J-M. Defossez, (120)

2 - *Bone T1 La forêt sans retour*, J. Smith, (112)

3 - *Le sumo qui ne pouvait pas grossir*, E. Schmidt (105)

Pour la prochaine édition du Livre élu, les « INFOS » seront diffusées à la rentrée. Dans l'attente et si vous êtes intéressés, retrouvez toutes les ressources utiles, les listes des livres, les sélections et les critiques des élèves ainsi que les personnes ressources sur le site internet <http://crdp.ac-besancon.fr/cddp25> et sur le site de l'IA <http://ia25.ac-besancon.fr> (rubriques Action éducative / dispositifs).

DANS CE NUMÉRO :

ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE

▪ Les « livres élus » de l'année, 1
verdict des classes ▪ Evaluations 3
CE1 (en marge) ▪ Stages de remise à niveau 1er degré (en marge) ▪ Examens des élèves : publication des résultats (en marge)

VE SCOLAIRE

▪ Que faire des archives des écoles et des EPLE ? 2

RESSOURCES ÉDUCATIVES

▪ « Un livre pour l'été » dans les écoles ▪ « Des clés pour l'histoire », un site pour les collèges ▪ L'espace numérique de la mission maternelle académique ▪ Égalité des chances —Orientation des filles 3

INFOS DES PERSONNELS

▪ Concours 1er et 2nd degrés— 4
attention inscription via Internet jusqu'au 13 juillet (17h) ▪ Examens professionnels 1er et 2nd degrés (CAFIPEMF et DDEEAS) ▪ Mouvement 1er degré ▪ Rapports : procédure de recensement des grèves 1er degré

AGENDA (EN MARGE)

▪ Calendrier des vacances d'été et 3
de la rentrée scolaire ▪ Inscription au projet « La main à la pâte »

Lettre mensuelle
d'information professionnelle
Direction départementale des
services de l'Éducation nationale
dans le Doubs
26 avenue de l'Observatoire
25030 Besançon Cedex
Directrice de la publication :
Élisabeth BISOT,
Inspectrice d'Académie
Téléphone : 03 81 65 48 83
Télécopie : 03 81 65 48 92
ce.cabinet.ia25@ac-besancon.fr
ISSN n° 1774-6825

VIE SCOLAIRE

LES ADD COMMUNIQUENT ... QUE FAIRE DES ARCHIVES DES ÉCOLES ET DES EPLE ?

Vous trouverez en ligne sur le site Internet de l'IA une note des archives départementales du Doubs concernant l'élimination des archives au sein des établissements scolaires. Cette note constitue un condensé de la circulaire du 2 janvier 2005 sur les règles applicables aux archives des établissements. Il est en principe destiné aux lycées et collèges, mais les écoles primaires peuvent y trouver au moins des éléments sur la durée de conservation des archives "éliminables" à terme. Les Archives départementales sont à la disposition des établissements de tous niveaux pour répondre à toutes leurs interrogations.

Archives départementales, Conseil Général du Doubs, rue Marc Bloch à Besançon, tél. 03 81 25 88 00—
archives.departementales@doubs.fr
<http://www.doubs.fr/archives>.

Principes généraux

Même en l'absence de versement par les établissements, les Archives départementales

conservent de nombreuses pièces fondamentales pour l'histoire des lycées et des collèges : procès-verbaux des conseils d'administration, des conseils de discipline, accidents scolaires, projets pédagogiques, etc. (versés par l'Inspection académique pour les collèges et par le Rectorat pour les lycées), comptes financiers (versés par la chambre régionale des comptes), dossiers de construction et de travaux (versés par le conseil général ou conservés, sous le contrôle des Archives départementales, par les Archives régionales).

Néanmoins, afin de préserver l'unité du fonds, il est prescrit la conservation et, le cas échéant, le versement aux Archives départementales, de l'ensemble des documents dont l'intérêt historique paraît interdire l'élimination, même s'ils se trouvent dans les versements d'autres administrations. Outre les documents généraux (budgets, comptes financiers, procès-verbaux des conseils d'adminis-

tration et des conseils de discipline ...), sont concernées les archives de l'agent comptable, celles relatives aux personnels enseignants et administratifs, aux élèves, à la vie scolaire et à la pédagogie.

La note et le tableau de gestion récapitulatif des archives des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) sont en ligne sur le site internet de l'IA <http://ia25.ac-besancon.fr>.

Tableau de gestion

Pour chaque document (liste ci-dessous en encadré) sont précisés :

—La durée d'utilité administrative (DUA), durée minimale pendant laquelle le document, encore utile à l'administration, doit être conservé.

—Le sort final qui appliqué à chacun d'eux à l'issue de la DUA : détruire (D), verser aux Archives départementales (V) ou conserver dans l'établissement (C).

Tableau de gestion des archives des EPLE (extrait) :

<ul style="list-style-type: none"> ▪ DOCUMENTS GÉNÉRAUX <ul style="list-style-type: none"> ▫ Budget ▫ Compte financier ▫ Conseils d'administration (procès-verbal) ▫ Conseils de discipline (procès-verbal) ▫ Livre d'Or ▫ Projets pédagogiques ▫ Photographies et coupures de presse concernant L'EPL ▪ ARCHIVES DE L'AGENT COMPTABLE <ul style="list-style-type: none"> ▫ Livres comptables, balance annuelle ▫ Factures des gros travaux ▫ Factures des autres gros investissements ▫ Pièces comptables relatives à la production des lycées techniques ▫ Autres pièces comptables ▫ Contrôle de gestion ▪ PERSONNELS ENSEIGNANTS ET ADMINISTRATIFS <ul style="list-style-type: none"> ▫ Dossier de personnel 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Etats de grévistes ▫ Emplois du temps des professeurs ▪ ELÈVES <ul style="list-style-type: none"> ▫ Dossiers et fiches des élèves ▫ Registre matricule ou liste des élèves ▫ Registre d'appel journalier ▫ Mots d'excuse ▫ Accidents d'élèves : 1 an pour ceux sans gravité et 10 ans pour les plus graves ▪ VIE SCOLAIRE, PÉDAGOGIE <ul style="list-style-type: none"> ▫ Elections au conseils d'administration : procès-verbaux, professions de foi, autres documents) ▫ Cahiers de texte ▫ Etats statistiques rendant compte de la population ou de l'activité de l'établissement, dressées à l'occasion d'enquêtes ... ▫ Correspondance relative aux bourses, aux transports scolaires et à l'organisation des examens
--	--

« Toute élimination d'archives doit faire l'objet d'une autorisation préalable du directeur des Archives départementales »
(Extrait du Décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979)

AGENDA

• **Vacances scolaires d'été** : vendredi 2 juillet 2010 après la classe

• **Rentrée scolaire 2010** : 1er septembre pour les enseignants, 2 septembre pour les élèves.

(Extraits du calendrier scolaire national 2010-2011 en ligne sur <http://www.education.gouv.fr>)

• **La main à la pâte** : candidatures au concours « enseigner les sciences et la technologie à l'école » sur <http://lamap.inrp.fr> jusqu'au 15 juillet 2010. Il est possible de concourir dans 3 catégories : pour un prix « Ecoles primaires » et, pour les élèves de 6ème et de 5ème du collège, pour le prix « Que faire dans le monde ? ... un métier » ou pour celui « Science et langue française au collège ».

RESSOURCES ÉDUCATIVES

Prévention de l'illettrisme

Opération « Un livre pour l'été » à destination des élèves de CM1

Il s'agit d'une expérimentation qui fait partie du plan de prévention de l'illettrisme et dont l'objectif est de transmettre le plaisir de la lecture. La 1ère édition permet aux 1550 écoliers de CM1 du Doubs des 61 classes participantes de partir en vacances avec *Les Fables* de Jean de la Fontaine, illustrées par Marc Chagall et éditées avec les musées nationaux ; une façon d'associer plaisir de lire et découverte des arts désormais dans les programmes. L'opération jouera les prolongations en CM2 à la rentrée scolaire de septembre avec une exploitation pédagogique du livre en classe.



Elèves et enseignants, retrouvez dans ce nouvel espace numérique <http://www.clepourlhistoire.fr> de nombreuses ressources locales à utiliser pour préparer et animer des séances d'histoire et d'histoire des arts.

Le site est constitué à partir du patrimoine du Doubs et de travaux menés par des professeurs de services éducatifs de structures culturelles. Les objets, lieux, bâtiments, archives, documents, personnages ... sélectionnés pour leur intérêt pédagogique (des ressources liées aux programmes d'histoire de collège) sont libres de droits pour leur usage en classe.

Environ 600 médias provenant des musées et centres d'archives locaux sont déjà mis en ligne. Chaque ressource fait l'objet d'une fiche descriptive complétée de photographies, de

films, d'analyses, de cartes, d'articles à consulter ou à télécharger (Visionnez en ligne la vidéo d'une fiche type...).

Quatre accès permettent d'entrer sur le site internet : entrée par la chronologie, par cartes, par thèmes (histoire des arts par exemple) et par lieux. L'actualisation du site fait l'objet d'une lettre d'information en ligne sur <http://crdp.ac-besancon.fr>.

Les élèves peuvent utiliser les ressources « Clés pour l'histoire » au CDI (centre de documentation et d'information) ou à la maison grâce à leur code d'accès.

Pour les codes d'accès « élèves » et « enseignants » (identifiant et mot de passe), contactez la personne référente au CRDP à l'adresse crdp.edition@ac-besancon.fr.

BIENVENUE DANS L'ESPACE D'ÉCHANGES ET COLLABORATIF DE LA MISSION MATERNELLE

Le groupe académique maternelle réunit, sous l'autorité de Monsieur le Recteur, des inspecteurs (IEN), des conseillers pédagogiques et des enseignants des quatre départements de l'académie de Besançon. Tous souhaitent mettre en commun les ressources et les pratiques efficaces qui favorisent le développement, l'épanouissement, et les apprentissages des élèves à l'école maternelle.

C'est en effet en partageant ce que l'on sait faire le mieux, que les pratiques professionnelles de tous s'enrichissent et progressent.

Cet espace maternelle est donc celui des ensei-

gnants et des formateurs désireux de mutualiser leurs expériences, outils et productions. Il se veut une aide et un appui pour les missions de chacun.

Comment collaborer ?

Pour proposer un document, rendez vous dans l'espace "enseignant" ou "formation" du site internet

<http://mission-maternelle.academie-besancon.fr/> puis cliquez sur "proposer une ressource".

Pour tout complément d'information, contactez Pascale Paly, inspectrice de Besançon 8, chargée de mission académique pour l'école maternelle,



EN BREF...

1er DEGRÉ

Résultats des évaluations CE1 de mai 2010

Les 6569 élèves de CE1 des écoles publiques et privées sous contrat du Doubs ont, en mai dernier, passé les tests de français et de mathématiques. Les résultats vont permettre aux maîtres de situer leurs acquis mais aussi d'identifier les difficultés d'apprentissages par rapport aux objectifs du programme et du socle commun. Les résultats globaux seront publiés sur le site Internet <http://www.education.gouv.fr> (rubriques système éducatif/Evaluation).

A propos des stages de remise à niveau pour les élèves de CM2 :

- Session du 5 au 9 juillet 2010 : 119 groupes accueilleront 656 élèves pour une dotation de 1785 heures.
- Session du 23 au 27 août 2010 : 129 groupes accueilleront 706 élèves pour une dotation de 1935 heures.

2nd DEGRÉ

Examens des élèves : publication des résultats de la session de juin 2010

- Diplôme national du brevet (DNB) : 9 juillet à 15h.
 - CAP - BEP - mentions complémentaires : Les résultats seront communiqués par spécialité, du 30 juin au 8 juillet 2010, au plus tôt deux jours après la date de chaque jury.
 - Baccalauréats : publication des résultats le 6 juillet 2010 : Baccalauréat général à 10h ; Baccalauréat technologique à 15h ; Baccalauréat professionnel à 18h.
- (Extrait du site académique : <http://www.ac-besancon.fr> (rubrique Examens/résultats).

La lettre Électronique de l'Inspection académique du Doubs a pour objectif de diffuser aux équipes pédagogiques et éducatives les informations qui permettent de suivre l'actualité de l'éducation dans le département, les échéances et priorités départementales, l'essentiel des ressources éducatives disponibles, l'échange d'expériences et de méthodes... La publication professionnelle est destinée aux écoles et aux collèges. Elle est diffusée aux lycées pour information...

Dossier suivi par Virginie Baricault, Mission information-communication, tél. 03 81 65 48 86 - ce.communication.ia25@ac-besancon.fr

Retrouvez-nous sur Internet <http://ia25.ac-besancon.fr> et sur I-PROF <https://bv.ac-besancon.fr/iprof/ServletIprof> pour les dernières actualités et mises en ligne...

ÉGALITÉ DES CHANCES

ALLEZ LES FILLES !

Attribution de 20 nouveaux « Prix de la vocation scientifique et techniques des filles »

Ces prix intéressent les lycéennes de terminale de lycée (général, technologique, professionnel ou agricole, public ou privé sous contrat d'association)

qui font le choix de s'orienter vers des études ou une formation scientifique ou technologique dans lesquelles les filles sont peu nombreuses, représentant moins de 40% des effectifs. Inscriptions jusqu'au 31 juillet 2010.



Retrait des dossiers de candidature auprès des établissements scolaires ou de la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité, tél. 03 81 61 53 80—drdf.fc@wanadoo.fr.

Pour en savoir plus : <http://www.femmes-egalite.gouv.fr>

INFOS DES PERSONNELS

CONCOURS 1ER ET 2ND DEGRÉ

URGENT— Votre ATTENTION !

Vous souhaitez passer les concours d'enseignants ou d'éducation

Les inscriptions aux prochains concours de recrutement des personnels enseignants et d'éducation de la session 2011 sont avancées : clôture au 13 juillet 2010 à 17h (et non plus à l'automne comme c'était le cas les autres années).

Les écrits des concours de professeurs des écoles (1er degré) ont lieu les 28 et 29 septembre, ceux du 2^e degré (enseignants ou conseillers) du 2 au 30 novembre 2010. Les lauréats seront nommés professeurs stagiaires à la rentrée 2011.

Pour les modalités et les conditions d'inscriptions, se reporter aux avis des concours en ligne sur le site internet de l'IA25 <http://ia25.ac-besancon.fr>

EXAMENS PROFESSIONNELS

1ER ET 2ND DEGRÉS

Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur et de profes-

seur des écoles maître formateur (CAFIPEMF) 1er degré :

L'examen CAFIPEMF est ouvert aux instituteurs et professeurs des écoles titulaires... Dépôt des candidatures au plus tard le mercredi 15 septembre à l'Inspection académique à la DPE 1er degré. Avis d'examen en ligne sur le site de l'IA. Dossier suivi par la division des personnels enseignants du 1er degré, tél. 03 81 65 48 50—ce.dpe.ia25@ac-besancon.fr

A propos du diplôme du Directeur d'établissement d'enseignement adapté et spécialisé (DDEAS) 2nd degré :

Le registre d'inscription à l'examen est susceptible d'être ouvert dans les inspections académiques à partir de la rentrée scolaire, sous réserve de la publication de l'avis au BO (août 2010).

Diplôme de compétence anglaise :

Le registre des inscriptions (via Internet) est ouvert du 28 juin au 05 septembre 2010. Dossier suivi par les services du rectorat, tél. 03.81.65.74.87

MOUVEMENT 1ER DEGRÉ

Mouvement des enseignants des écoles :

La phase d'ajustement a eu lieu en juin ; les arrêtés d'affectation

sont en cours d'édition. Dossier suivi par la division des moyens du 1er degré, tél. 03 81 65 48 56 ce.dm1.ia25@ac-besancon.fr

ACTIONS SOCIALES—RAPPELS

A propos des grèves 1er degré
Déclaration d'intention et déclaration de situation sont deux choses distinctes.

Après la grève, il appartient à chaque enseignant(e), quelles que soient son affectation et sa fonction, de déclarer s'il a assuré ou non son service. Dossier suivi par la division des personnels 1er degré—ce.dpe.ia25@ac-besancon.fr. Les formulaires sont en ligne sur le site <http://ia25.ac-besancon.fr> (rubrique Les personnels).

A propos de la retraite

Selon les dispositions de l'article D1 du code des Pensions du fonctionnaire, toute demande d'admission à la retraite doit être adressée par la voie hiérarchique au moins 6 mois avant la date souhaitée pour cesser son activité. Tout retard dans le dépôt d'un dossier aura a fortiori des incidences ... Pour en savoir plus : <http://ac-besancon.fr/ia25> (rubrique Personnels/Gestion carrières/retraite) et <http://ia25.ac-besancon.fr> (Personnels/retraites).

Consultez aussi les centres de ressources en ligne...



Un bouquet de services pour les enseignants



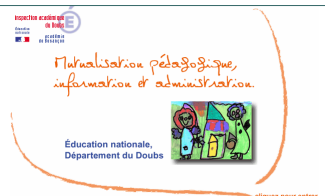
<https://bv.ac-besancon.fr/iprof/ServletIprof>

Les nouveaux textes chaque jeudi ...

Bulletin officiel [B.O.]
<http://www.education.gouv.fr/bo>

03 81 52 64 79

Numéro d'appel unique pour tous les personnels de l'éducation nationale en situation difficile ...



Retrouvez sur <http://ia25.ac-besancon.fr>, les actualités du site internet départemental !

Nouveau !

Le site internet

<http://www.adressrlr.cndp.fr>

Issu du corpus du Recueil des lois et règlements (RLR), l'ensemble des textes présentés dans Adress'RLR offre l'accès à l'ensemble des textes en vigueur des ministères de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche. Adress'RLR propose également l'accès à *La lettre d'information juridique* et à la revue *Objectif établissement*.